



Joinville.infos

Bulletin municipal de la commune de Joinville (52)

Hiver 2020-2021



Meilleurs vœux 2021



Crédits : Franck Fouquet pour la Ville de Joinville - 2020

Toute l'équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !

à la une

HAMARIS : une inauguration pour les réhabilitations dans le centre historique de Joinville

Depuis plusieurs années, la Ville de Joinville a entamé un remarquable partenariat avec le bailleur public, Hamaris. Il vient de se concrétiser pour les Joinvillois avec l'inauguration à l'automne de plusieurs logements dans le centre historique de la cité. En effet, en parallèle de l'important travail de destruction-reconstruction en cours dans les quartiers dits neufs (construits après-guerre), il a été décidé de développer une offre qualitative dans le centre-historique. Ce choix vient en écho avec la politique portée par la commune sur le thème de l'habitat, tant en terme d'amélioration de la qualité de vie, qu'en terme de réhabilitation patrimoniale et environnementale.



Ainsi, ce sont déjà deux immeubles qui viennent d'être inaugurés au mois de septembre dernier. Le premier, situé 9 rue du Nuisement, déjà mis en location depuis près d'un an, a fait l'objet d'une rénovation portée directement par le bailleur. Deux appartements ont été créés, accompagnés d'un garage commun et de balcons. Pour le second projet, les travaux ont été portés par la Ville de Joinville. En effet, face à la complexité du bâti et à son importance patrimoniale pour la cité, la Ville a choisi de porter les travaux avant de céder l'immeuble au bailleur social. Cela a permis, grâce à différentes subventions publiques, de travailler à une restauration de haute qualité patrimoniale (tuile canal traditionnelle, menuiseries en bois, essentage, enduit et badigeon à la chaux...), mais aussi environnementale. La réhabilitation de l'immeuble a d'ailleurs également permis la réouverture du passage de ville jouxtant l'édifice. Cette restauration a d'ailleurs été récompensée par le Prix spécial « Dynamisme territoriale » des Rubans du Patrimoine 2020 et par le prix René Fontaine (Maisons paysannes de France) une véritable reconnaissance de la qualité du travail réalisé tant par la commune que par le bailleur social.

Ces premiers projets menés par Hamaris dans le centre historique de notre cité seront suivis de nouvelles réhabilitations avec notamment une maison située 2 rue des Royaux (travaux en cours), tandis que le programme de rénovation des quartiers neufs se poursuit.



revitalisation du centre-bourg

Face à la crise de la Covid-19 et aux aléas du confinement, revitaliser notre centre-bourg apparaît encore plus comme une nécessité, afin d'améliorer l'habitabilité de nos maisons et notre qualité de vie, mais aussi pour soutenir nos entreprises qui sont les premières à devoir faire face à cette crise. Depuis le début de l'année 2020, malgré le contexte électoral puis sanitaire, les projets n'ont cessé de se développer : une véritable forêt d'échafaudages n'a cessé de se monter et de se démonter au fur et à mesure des travaux de ravalement ou de restauration des toitures. Le public comme les privés se sont mobilisés tout au long de cette période pour améliorer notre cadre de vie et embellir notre jolie cité.

Hôtel de Ville : des premiers travaux avant une réhabilitation complète

Face à la crise sanitaire et afin de protéger aux mieux ses agents comme les usagers de l'Hôtel de Ville, la municipalité a choisi d'opérer des premiers travaux au sein de la mairie. La priorité s'est portée sur l'accueil de la mairie qui s'est vu installé au rez-de-chaussée afin de garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ces travaux, réalisés directement par les services techniques de la commune, ont avant tout pour but d'améliorer les conditions d'accueil. Ils sont complétés par la mise en place d'un dispositif d'interphone, permettant aux usagers de contacter directement la personne souhaitée. De plus, l'accueil du public se fait désormais uniquement sur rendez-vous afin de limiter au maximum la propagation du virus tout en garantissant un traitement efficace des demandes du public.

Des travaux de plus grande envergure devraient avoir lieu d'ici quelques années afin de redonner à l'Hôtel de Ville ses qualités patrimoniales, mais aussi en améliorant le cadre de travail des agents et en garantissant au mieux l'accueil du public.

Pour toute demande, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en amont de votre venue auprès des différents services. Contact par téléphone au 03.25.94.13.01 ou par courriel à mairie.joinville@wanadoo.fr. Plus d'infos en dernière page de ce bulletin.

Site du Château d'En-Haut

À la sortie du premier confinement, une intervention sur les murs de soutènement de l'ancien château d'En-Haut a été réalisée, afin de les restaurer dans les règles de l'art. Ces travaux ont permis de poursuivre le projet engagé par le chantier d'insertion au début des années 2010. Préalable à la mise en valeur du site, ils seront poursuivis par d'autres tranches. Pour cela une réflexion avec le CAUE de la Haute-Marne vient d'être engagée afin de valoriser progressivement le site et les différents points de vue qu'il offre sur la ville.

Fresque et square de l'Hôtel de La Poste

L'ancien Hôtel de La Poste avait dû faire l'objet d'une complète démolition à la fin de l'année 2018, due à son délabrement avancé ainsi qu'à sa situation en zone inondable. L'espace laissé en jachère jusque-là est en train de faire l'objet d'un complet réaménagement. Afin de conserver la mémoire de cet établissement important à Joinville, il a été décidé en accord avec les anciens restaurateurs, Jean-Claude Fournier, mais aussi avec la famille de son prédécesseur, M. Toussaint de réaliser une fresque rappelant l'hôtel-restaurant. Celle-ci vient d'être réalisée par une entreprise spécialiste des peintures en trompe-l'œil. Le square sera aménagé afin de proposer un espace de détente pour les visiteurs tout en permettant de mieux sécuriser les traversées piétonnes du carrefour. L'ancien puits découvert dans les fondations de l'immeuble sera lui aussi remis en valeur grâce à la création d'une margelle en pierre. Le service des Parcs et Jardins sera finalement en charge de la plantation d'arbustes et de plantes vivaces pour créer un petit jardin dans le prolongement de l'allée d'arbres de la place de la Grève.

De haut en bas : accueil de l'Hôtel de Ville nouvellement réaménagé - travaux sur les murs de soutènement de l'ancien château d'En-Haut - fresque figurant l'ancien Hôtel de La Poste



AVANT



APRES



AVANT



APRES



AVANT



APRES



AVANT



APRES



AVANT



APRES



AVANT



APRES



AVANT



APRES

A nous le patrimoine : faire participer les enfants

Concours lancé par la Fondation du Patrimoine, « A nous le patrimoine » a pour but de faire participer les scolaires à la connaissance, la restauration et la valorisation du patrimoine. En 2020, c'est un projet mené par la classe de CM2 de l'Ecole Diderot qui a remporté un des prix régionaux du concours. En effet, en partenariat avec la Ville de Joinville, les enfants ont travaillé sur le patrimoine des maisons à pan de bois de Joinville. Visites guidées,



projets artistiques, rencontre avec les artisans en charge de leur restauration, exposition à l'Hôtel de Ville, création d'une plaquette sur les maisons à pan de bois de Joinville... faisaient partie du programme envisagé pour donner le goût des vieilles pierres aux élèves. Si toutes les actions n'ont pas pu être concrétisées, ce premier projet pédagogique en annonce d'autres ! En effet, un nouveau projet est en cours pour répondre une fois de plus à ce concours original.

Quartier du Champ de Tir : des travaux de voirie pour accompagner les projets d'Hamaris

Le quartier du Champ de Tir connaît depuis quelques mois un renouveau complet. En effet, suite à la destruction de plusieurs tours, de nouveaux logements viennent d'être construits sous la forme de maisons individuelles de plein pied. En tout, ce sont 26 pavillons qui ont été construits. Pour accompagner ces constructions, de nouvelles rues ont été créées : les rues Marie Marvingt et Claudie Haugneré. Les travaux portés par la Ville de Joinville pour une somme de 770 000 € se sont achevés avec l'année 2020.



1 rue Marcand : une réhabilitation exemplaire !

Cette maison rachetée par la Ville de Joinville en 2013 fait aujourd'hui l'objet d'une complète réhabilitation de ses extérieurs. Grâce à un partenariat entre l'association Sauvegarde du Patrimoine et la Ville de Joinville, une nouvelle destination a été trouvée à cette maison parmi les plus anciennes de la cité. Si la Ville porte l'ensemble des restaurations extérieures, c'est l'association patrimoniale qui effectuera les travaux intérieurs afin de transformer cette petite maison en lieu d'accueil pour l'Auditoire voisin.

Cette restauration a pour but de redonner son aspect d'antan à cette maison longtemps malmenée. Ainsi, outre le ravalement des façades, le chantier est l'occasion de restituer les fenêtres à meneaux, de refaire les escaliers en pierre qui précèdent la porte d'entrée et de restituer des menuiseries dans un esprit Renaissance. De plus, la façade latérale de la maison étant à pan de bois, elle va bénéficier d'une mise en valeur spécifique grâce à sa mise en couleur lors d'un chantier participatif utilisant les techniques anciennes comme la peinture à la farine ou les badigeons à la chaux.

Jardins familiaux : un véritable succès pour la saison dernière !

Est-ce à cause du confinement ? En tout cas, les jardins familiaux ont eu un véritable succès en 2020. Au printemps, l'ensemble des parcelles avait été distribué pour le plus grand bonheur des jardiniers ! Malgré la chaleur, l'eau n'a pas manqué et les récoltes ont été importantes et variées (tomates, courgettes, épices...). Tous sont heureux de déguster le fruit de leur travail, qui est toujours ponctué de moments de convivialité. Les enfants profitent du bon air et ne manquent pas de profiter des espaces engazonnés.

Des parcelles sont à nouveau disponibles, venez les rejoindre !

Renseignements en mairie au 03 25 94 13 01

Village Etape : Bertrand Ollivier prend la présidence de la Fédération nationale.

Suite à la labellisation de Joinville en tant que Village Etape, les élus de la municipalité se sont particulièrement investis dans la vie du réseau national des Villages Etapes, qui comprend à ce jour 68 villages ou petites villes. Pour rappel, le label décerné par la Ministère des Transports et de la Transition Ecologique a pour but d'offrir une alternative aux aires de services, en proposant une halte en toute tranquillité dans un cadre agréable. Le label offre un regard spécifique sur le développement commercial et touristique de notre cité en proposant des outils de développement à l'égard des commerces de proximité notamment.

Déjà investi du rôle de trésorier de la Fédération nationale des Villages Etapes, Bertrand Ollivier, maire de Joinville en prend aujourd'hui la présidence. Véritable reconnaissance de travail réalisé par la commune de Joinville au sein du label, ce nouveau rôle permettra à Bertrand Ollivier de défendre les intérêts de la fédération et à travers elle ceux de notre ville.



Election de Bertrand Ollivier à la présidence de la Fédération Française des Villages Etapes



Fédération Française des Villages Etapes



Petite Cité de Caractère :

Joinville renouvelée et citée en exemple !

Joinville est homologuée Petite Cité de Caractère depuis 2015. Cette marque développée en Bretagne dans les années 1980 a pour but de renforcer l'image touristique d'une commune, mais aussi de valoriser le travail en cours en terme de revitalisation du centre-bourg, de valorisation patrimoniale, de participation citoyenne, etc. La marque est renouvelée tous les 5 ans, d'où la tenue le 7 octobre dernier d'une commission de contrôle composée des représentants élus des autres Petites Cités de Caractère du Grand Est, mais aussi des techniciens en lien avec la marque (Agence Régionale du Tourisme, Maison Départementale du Tourisme, CAUE, Région Grand Est, représentant de l'association nationale des Petites Cités de Caractère.

Cette commission a souligné le travail réalisé à Joinville depuis 2015, tant en terme de restauration du bâti public que d'accompagnement des privés. L'important travail de valorisation patrimoniale et notamment l'organisation de chantiers participatifs ont été remarqué. La commission, considérant Joinville comme un modèle à l'échelle nationale, a donc décidé de maintenir l'homologation Petite Cité de Caractère à notre commune pour une nouvelle durée de cinq ans.

Coopération à l'échelle départementale

Si la marque Petite Cité de Caractère permet à Joinville une reconnaissance de son intérêt patrimonial et touristique, elle offre aussi la possibilité de développer des partenariats locaux. En effet, déjà en 2019, Joinville s'était associée aux autres Petites Cités de Caractère de Haute-Marne pour développer un projet de coopération dans le cadre des financements européens LEADER. Cette année encore, la Ville s'est associée aux autres communes homologuées du Département (Bourmont, Châteauvillain, Montsaugéon et Vignory) pour proposer un projet innovant.

Le choix s'est porté cette année sur le thème «Visiter autrement les Petites Cités de Caractère» et a pris différentes formes. D'abord celle d'un parcours énigme à destination des enfants à partir de 6 ans. Ce parcours individualisé à l'échelle de chaque cité permet aux enfants accompagnés de leurs parents de découvrir en autonomie la ville et son histoire. D'autres éléments ont également été créés à cette occasion comme des cartes postales à l'effigie des cinq cités ou encore des sacs à pain, distribués dans les boulangeries-pâtisseries de la ville à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Ce fut également l'occasion à Joinville de traduire en anglais la brochure «A la découverte du patrimoine», éditée l'année précédente. Enfin, les financements débloqués par cette entremise ont permis la diffusion d'un son et lumière sur l'église Notre-Dame le soir du 25 juillet 2020 à l'occasion de la Fête du terroir.

Ainsi, grâce à la bonne entente des cinq Petites Cités de Caractère de Haute-Marne, de beaux projets peuvent voir le jour en profitant notamment des fonds européens LEADER et de la contrepartie proposée par la Région Grand Est.

Par ailleurs, Joinville participe également activement à la vie du réseau à l'échelle régionale. En effet, une association des Petites Cités de Caractère du Grand Est a été créée en 2020. Sandrine Jean-dit-Pannel en est désormais la secrétaire. Le but de cette association est de valoriser et de promouvoir la marque à l'échelle régionale.



Photo originale de l'église de Joinville, réalisée par le photographe Franck Fouquet dans le cadre du projet de coopération «Visiter les Petites Cités de Caractère de Haute-Marne autrement»

Mairie sans tabac

La Ville de Joinville ainsi que Mulhouse et Thionville, sont les trois villes de la Région Grand Est appelées à expérimenter le projet «Villes Pilotes Sans Tabac». Cette opération, menée par l'Association «Grand Est Sans Tabac», est financée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les pratiques Addictives).

En effet, la consommation de tabac demeure préoccupante sur la Région Grand Est, et reste toujours la première cause de mortalité prématurée. Pourtant, cette situation peut être évitée, si des actions d'informations, de sensibilisation et d'accompagnement avec les personnes concernées sont menées.

La Ville de Joinville va ainsi expérimenter en liens avec les deux villes précitées, la mise en oeuvre adaptée à l'échelon local d'un ensemble de mesures de lutte contre le tabagisme. L'ambition est d'améliorer votre santé et votre qualité de vie (fumeurs ou non) en devenant à terme, «Une ville libre sans tabac».

Pour concrétiser ce dispositif, la mairie sera le premier lieu pour expérimenter ce projet. Le lancement aura lieu en novembre 2020, à l'occasion du «Mois Sans Tabac». Pour Joinville, cette action est symbolique, car peu d'agents sont concernés par le tabagisme. Toutefois, la mairie est un lieu de démocratie proche, mais aussi d'accueil pour les habitants et les visiteurs. Dans un premier temps, les agents de la mairie ont été destinataires de questionnaires anonymes pour évaluer leur attente dans ce domaine ; 15 agents ont répondu. L'enjeu de cette toute première étape est d'informer les personnes sur le tabagisme, le tabagisme passif et soutenir dans leur démarche celles qui souhaitent s'arrêter. C'est la raison pour laquelle des kakémonos, des affichettes seront positionnées à l'accueil de la Mairie à l'occasion du «Mois sans Tabac».

Si vous êtes fumeurs ou si votre entourage est concerné par le tabagisme ou par le tabagisme passif, le Mois Sans Tabac qui se déroulera durant tout le mois de novembre est le moment idéal pour s'en affranchir.

Et si le Mois Sans Tabac était pour vous le déclic pour arrêter de fumer ? Pourquoi pas vous ? Pensez-y !



services
municipaux

Départ en retraite

La fin de l'année 2019 et l'année 2020 ont été marquée dans les services municipaux par le départ en retraite de plusieurs membres du personnel. Il s'agit notamment de



Marianne Leroy, qui était en charge de l'entretien de la médiathèque municipale, de Claudette Millot, en charge de l'entretien du gymnase Billon, de Marie-Christine Labied, qui s'occupait du transport à la demande pour le compte du CCAS, de Abdélaziz Bagina, membre de l'équipe des Espaces verts et d'Ange Piguet, métallier aux services techniques de la Ville. Un hommage leur a été rendu à l'occasion de la cérémonie des voeux 2020. La municipalité et le personnel de la Ville de Joinville s'associent pour leur souhaiter une belle retraite.

Arrivée de Léa Angot, nouvelle policière municipale

Afin d'anticiper la retraite de Joël Agnus, policier municipal, en 2021, Léa Angot vient d'être recrutée. Après une dizaine d'années passées à la gendarmerie nationale en tant que maréchal des logis-chef, elle a intégré la fonction publique territoriale le 15 octobre 2020 en qualité de chef de service police municipale. Elle exercera les missions de prévention nécessaires au maintien de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Elle assurera également une relation de proximité avec la population.



Arrivés de Jean-Michel Grimont, agent polyvalent des services techniques

Pour faire suite au départ de plusieurs agents des services techniques, Jean-Michel Grimont a fait son entrée aux services techniques de la Ville de Joinville dans le service Voirie et Manifestations en tant qu'agent polyvalent. Après avoir travaillé vingt ans en qualité de chef d'équipe à la fabrication de matériel dans le secteur privé, il rejoint la fonction publique territoriale. Ses tâches sont aussi variées que l'entretien de la voirie, la remise en peinture des bâtiments publics, etc.



ZOOM SUR...

... les passages de ville !

Joinville comptait autrefois de très nombreux passages de ville. Longtemps laissés à l'abandon, certains connaissent actuellement un renouveau grâce à des travaux de requalification importants. C'est le cas notamment du passage entre la rue des Royaux et la rue du Chenil, qui vient de faire l'objet d'une réhabilitation complète. Alors qu'il était devenu un véritable égoût à ciel ouvert, il accueille désormais les promeneurs dans la montée vers l'ancien château d'En-Haut par une série d'escaliers ornés de part et d'autres de végétation.

Cette première mise en valeur d'un passage de ville inaugure une série de requalification progressive de ces espaces longtemps délaissés. En effet, le passage de la Poterne devrait à son tour faire l'objet d'une reprise complète et d'une mise en valeur paysagère grâce à une végétalisation de l'espace public. Ces travaux présentent un intérêt tout particulier pour le développement durable de notre commune puisque la réouverture progressive de ces passages piétons permet de favoriser les déplacements actifs (marches, vélo, trotinettes...), bons pour l'environnement, mais aussi pour la santé !

Aussi, la Ville de Joinville s'engage progressivement à reprendre en main l'ensemble des passages, trop souvent privatisés, afin de les revaloriser, tout en offrant la possibilité de les emprunter ou de participer à leur valorisation. En effet, la végétalisation est souvent pour ces passages étroits une option intéressante de valorisation. Comme partout dans le centre historique, vous avez la possibilité de participer à la végétalisation des pieds de murs dans les passages publics grâce à l'opération «Mettez de la verdure aux pieds des murs». Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du service Revitalisation du Centre-Bourg au 03.25.94.59.70 ou à urbanisme. joinville@gmail.com.



RAPPEL A LA LOI : interdiction des caméras privées sur le domaine public

Filmer le domaine public par une personne privée est interdit en France. Seules certaines exceptions existent (commerce sujet à risque, terrorisme...). Que dit la loi sur l'installation d'une caméra de surveillance privée ? La loi protège le public amené à entrer dans le champ de votre caméra : passants, visiteurs, proches, voisins, professionnels. Une caméra de vidéosurveillance installée dans un lieu privé ne doit filmer que le lieu en question. Vous ne pouvez pas filmer la voie publique ni la maison des voisins, sous peine de sanctions. La loi s'appuie sur deux textes majeurs pour fixer cette réglementation de la vidéosurveillance : l'article 9 du code civil sur la protection de la vie privée et l'article 226-1 du code pénal sur

l'enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé.

Attention ! Si votre système de vidéosurveillance enregistre les images, est capable de les traiter ou d'identifier une personne, vous devez obligatoirement effectuer une déclaration d'installation à la CNIL.

De plus, en secteur protégé, comme le centre de Joinville, ce système est soumis à déclaration préalable s'il doit être mis en façade (et s'il est en façade il ne doit filmer en aucun cas, même partiellement, le domaine public). Vous pouvez assurer votre sécurité avec d'autres moyens, par exemple avec une alarme se déclenchant en cas d'intrusion, ou avec une caméra à l'intérieur qui filme uniquement dans votre logement...

rappel
urbanisme

Joinville fait face aux côtés de ses commerçants



Déjà à l'issue du premier confinement, la Ville de Joinville avait souhaité accompagner ses commerçants. En effet, les restaurateurs, bars et entreprises de restauration rapide, avaient été particulièrement sinistrés suite à leur fermeture durant trois mois dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, due à l'épidémie de la COVID 19. Joinville, bourg-centre, labellisé Village Etape et homologuée Petite Cité de Caractère, compte plusieurs commerces de proximité, qui sont des acteurs véritablement incontournables. Afin de faciliter leur réouverture et leur reprise économique et pour maintenir leur activité, qui contribue à la dynamique territoriale, la ville a souhaité les soutenir dans leur réouverture.

Il s'agissait de les aider à développer leur activité, de compenser les charges supportées durant cette période absente de toute clientèle, et de les aider à financer les travaux de rafraîchissement menés durant cette période. La Ville a attribué une participation forfaitaire de 2 000 € par restaurant et 500 € pour les bars et établissements de restauration rapide installés sur le territoire de Joinville, confinés entre mars et juin période de trois mois.

Toutefois, les aides aux commerces relevant de la compétence de la Région Grand Est, une convention de délégation a été nécessaire afin de permettre à la Ville d'accorder ces aides. Ce dispositif exceptionnel lié à la crise sanitaire, n'est pas reconductible. Par ailleurs, les tarifs d'occupation du domaine public, droits de terrasses, sont à titre exceptionnels suspendus, et ne seront pas perçus cette année.

Les autres commerçants n'ont pourtant pas été oubliés par la commune. Par exemple, en anticipant certaines commandes courantes ou en commandant à la pâtisserie «Aux Petits Plaisirs» des chocolats offerts à l'occasion de Pâques aux résidents et personnels de l'EHPAD. Le maintien des animations, dont le Quai des Bouquinistes et les Fêtes du terroir, avait également pour but de soutenir nos commerces de proximité durant la saison estivale. Malgré les difficultés d'organisation liées à la pandémie, ces manifestations, parmi les seules maintenues dans le département, ont permis d'apporter une certaine dynamique au centre historique.

Ce système est innovateur et unique en Haute-Marne et même dans la région. La Ville de Joinville reste par ailleurs à l'écoute de tous nos commerces et artisans afin de les soutenir dans leurs actions.

Beegift : soutenir les commerçants de proximité



Face au deuxième confinement et à la mise en place du couvre-feu, une fois de plus, la Ville de Joinville a souhaité soutenir l'ensemble des commerçants de proximité, particulièrement touchés par cette crise de long terme. Aussi, face à ce constat, la Ville a choisi de contractualiser avec le prestataire BeeGift, avec lequel travaillent les Vitrites Joinvilloises, afin d'abonder les bons d'achat achetés sur cette plateforme.

Cette opération coup de poing a été ouverte à partir du 15 décembre 2020 et jusqu'à épuisement de la somme de 20 000 € consacrés à cette action. L'apport de la Ville consistait à doubler la valeur faciale des chèques cadeaux achetés, dans la limite de 20€ par chèque cadeau. Cette mesure a permis de générer des retombées directes, pour les commerces et artisans de proximité. Il s'agit aussi d'une mesure forte de valorisation du pouvoir d'achat des ménages à l'heure où de nombreux citoyens sont durement touchés par la crise. Ainsi, c'est 21 boutiques de proximité qui ont été partenaires de cette opération et qui ont pu profiter de cette opportunité.

Face au succès de l'opération, achevée dès le 30 décembre, une nouvelle action sera prochainement proposée aux Joinvillois.



La Vitrine à gagner : une opération conjointe avec les commerçants joinvillois

Malgré l'annulation de l'essentiel des festivités de Noël, les commerçants associés à la Ville de Joinville ont souhaité maintenir l'opération «La Vitrine à gagner», qui avait rencontré un beau succès en 2019. Cette animation a permis de marquer la période des fêtes de fin d'année, malgré le contexte sanitaire. Un grand merci aux commerçants et artisans participants et à toute l'équipe de bénévoles pour la réalisation de cette belle opération. Ce sont deux sacs remplis de bulletins qui ont été déposés chez M^e BIENFAIT - MARECHAL, huissiers de justice à Joinville. Maître Maximilien Bienfait a procédé au tirage au sort. Voici les heureux gagnants qui se verront remettre leurs prix courant janvier 2021 :

Le premier prix revient à Mme Amélie PIERRON d'Eclaron qui remporte le vélo électrique offert par la Ville et l'Office Municipal des Loisirs de Joinville. Les autres gagnants remporteront les lots divers offerts par les commerçants et artisans : Florence ALLEMEERSCH d'Effincourt, Monique SCHMITT de Joinville, Joëlle MARCHE de Doulaincourt, Marie-Claire DEPREZ de Thonnance les Moulins, Chantal GEOFFROY de Joinville, Bernard VALLON de Fronville, Cédric PIERRON d'Osne le Val, Fabrice LAURIN de Joinville et Florence DAVINRAY de Germary.



NOUVEAU :
Magasin Vivracbio, rue Mauclère

Ravalement de façade :
Chocolaterie-Pâtisserie Aux petits plaisirs



AVANT



APRES



AVANT



APRES



NOUVEAU : Brocante dans la rue de la Fontaine



NOUVEAU :
Chronopneu 52 avenue de la Marne



NOUVEAU :
Graine d'Eugénie dans la galerie de l'Intermarché



Travaux intérieurs :
Restaurant Le Nord

APRES



NOUVEAU :
Tamanoir Tattoo dans la rue de la Harpe

L'Atelier Fleurs de Cath

une passion à toute épreuve

L'Atelier Fleurs de Cath, installé dans la commune de Thonnance-lez-Joinville en 2011 est désormais situé au 2 rue du Petit-Marché depuis avril 2018. Fleuriste passionnée, vous avez fait le choix en 2018 de rejoindre le centre historique de Joinville. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?

Cath : « En fait c'est tout à fait par hasard. Lors des Journées Européennes des Métiers d'Art en avril 2018...je me suis retrouvée durant le week-end dans cette boutique en plein cœur du centre historique de Joinville avec un espace extérieur agréable et une vitrine. L'aimable propriétaire des lieux m'a proposé de rester. Ma boutique-atelier de Thonnance-lez-Joinville me plaît toujours beaucoup, mais je me sens mieux dans la ville de Joinville qui nous a accueilli de 1976 à 1992 et depuis notre retour en 2010 après 18 ans passés en Normandie à Dieppe.

Les fleurs sont pour vous une véritable passion, dites-nous en plus ! Qu'est-ce qu'elles évoquent pour vous ?

Oui tout à fait...je suis plus que passionnée. Je suis une pure «artisane», je ne me considère pas comme une «Fleuriste commerçante», je fais de la «Création sur Mesure». Ma principale activité est le «mariage». Chaque fois que les mariés me retiennent pour le plus beau jour de leur vie...je me déplace chez eux et au bout de 1h30 voire 2h je sais ce qu'ils attendent de moi & me font totalement confiance. Je transmets ma passion aux personnes en dispensant des cours...en répondant à toutes les questions que chaque personne se pose, en conseillant beaucoup. Je réalise des décors de façades pour toutes les fêtes, des bijoux artisanaux. Le «deuil» fait partie de mon activité également. Les fleurs transmettent nos sentiments bien plus que les mots. Elles apportent de la Douceur...de la Tendresse...de l'Amour...un vrai rayon de soleil pour illuminer une journée !

Enfin, vous êtes également très impliquée dans la vie locale en participant notamment aux différentes animations (Fêtes du terroir, festivité de Noël, manifestations au Château du Grand Jardin...etc). En quoi est-ce important pour vous ?

De 1980 à 1992, j'étais impliquée dans beaucoup d'associations avec mon petit mari... Création de «Joinville Accueil» devenu «Joinville Loisirs»...Association Peep au niveau de l'école maternelle primaire Jean de Joinville, du collège et du lycée. Création de l'école de danse «L'Arabesque» avec Annick Picard... membre du C.C.A.S. & membre rédacteur du Journal de la Commune... Sauvegarde du Patrimoine où nous participions avec nos trois enfants au «Son & Lumière» en tant qu'acteurs & danseurs. Dès notre retour à Joinville «Le Bénévolat» est revenu dans notre esprit avec l'envie de partager et d'offrir un peu de notre temps pour le bien des autres...pour aider les autres. Ce bénévolat, je le tiens de mes doux parents impliqués dans ma ville Renaissance de Bar-Le-Duc & de naissance !

Merci pour ce beau témoignage. Vous pouvez découvrir la boutique de l'Atelier Fleurs de Cath 2, rue du Petit-Marché à Joinville. Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h, le samedi de 10h à 13h. Durant le couvre-feu fermeture à 17h45. Contact : 06.15.89.89.85.



Yan Denes : ses œuvres s'affichent sur un casque Ferrari !

Pour célébrer le 1000^e grand prix de la Scuderia Ferrari, il a été demandé à notre artiste local, installé rue de la Fontaine, Yan Denes, de réaliser les dessins des 15 Ferrari qui ont été championne du monde depuis le début du championnat de Formule 1 afin de créer un casque spécial pour le pilote Charles Leclerc. Ce casque réalisé en partenariat avec Valentin Belgy de BS DESIGNS et Adrien Paviot de Adripaviot Designs a été porté par le pilote Ferrari lors du grand prix de Mugello, propriété des Ferrari. Pour le clin d'œil, un portrait d'Enzo est aussi présent sur le dessus du casque. Deux casques de taille réelles ont été réalisés, le second sera exposé d'ici peu au musée Ferrari. Félicitations à lui !





Huissier de justice *un métier exigeant et surprenant !*

La SELARL BMC BIENFAIT – MARECHAL est en exercice depuis le 1^{er} juillet 2020. L'étude est située 48 rue Aristide Briand à Joinville. Maître Maximilien Bienfait et Maître Christelle Maréchal sont huissiers de justice associés.

Quelles sont les missions de l'Huissier de Justice ?

Maître Maréchal : « L'huissier de justice est un officier ministériel et un expert du droit. C'est aussi avant tout un juriste de proximité facilement accessible à tout un chacun. Il se charge d'informer les justiciables sur les procédures en cours, de faire appliquer des décisions de justice ou d'établir des constats qui serviront de preuves incontestables devant les tribunaux (dégât des eaux, état des lieux, litige de voisinage, constatations avant travaux, anomalie dans une livraison...). En juillet 2022, les professions d'Huissier de Justice et de Commissaire-priseur judiciaire vont fusionner pour créer une seule et grande profession de l'exécution, celle de Commissaire de Justice. Nous avons tous deux validé une formation passerelle et sommes à ce jour qualifiés Commissaires de Justice.

Comment est fixé le tarif de l'Huissier de Justice ?

Le coût des actes et formalités est fixé par décret, à partir d'un taux de base pondéré par le montant de la créance. La rémunération varie donc suivant la nature de nos prestations.

Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre métier ?

L'absence de routine en raison la diversité de nos missions, il n'existe pas de « journée type » ! Il faut savoir écouter, dialoguer, négocier, conseiller, être réactif et mobile. Les relations humaines sont au cœur de notre métier : nos interventions se font principalement dans le cadre de litiges. Notre objectif est de faire appliquer les décisions de justice et de faire respecter la loi. Nous avons aussi une mission d'information et de conseil. Lorsque cela est possible, nous nous efforçons de trouver une solution de manière à éviter une procédure judiciaire longue et coûteuse.

Qu'est-ce que vous aimez le moins dans votre métier ?

C'est un métier méconnu toujours associé dans l'imaginaire collectif au coup de sonnette tant redouté : expulsion, saisie. Le métier d'huissier n'est pas toujours une étiquette facile à porter alors que ce n'est pas justifié : les interventions dans des contextes face à des personnes en position de faiblesse sont des moments difficiles.



ces derniers mois à Joinville



Janvier 2020 : enlèvement du tableau de la Ville de Joinville en 1639 en vue de sa restauration



janvier 2020 : Voyage d'étude de la faculté de géographie de l'Université de Nantes à Joinville



Janvier 2020 : remise de la Vitrine de Noël aux gagnants



janvier 2020 : Rencontre régionales des Villages Etapes à Joinville



4 et 5 juillet 2020 : Quai des Bouquinistes



janvier 2020 : Vœux du maire 2020